

Bennett Lake (Colombie-Britannique)
Église presbytérienne St. Andrew
Lieu historique national de la Piste-Chilkoot

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

L'église presbytérienne St. Andrew a été érigée en 1899 selon les plans du révérend J. A. Sinclair. C'est le seul édifice encore debout de la petite agglomération autrefois prospère de Bennett Lake. L'église St. Andrew a été reconnue comme un bien historique précieux du lieu historique national de la Piste-Chilkoot, qui enjambe la frontière canado-américaine et qui renferme, d'un côté comme de l'autre, des points d'intérêt se rattachant à la ruée vers l'or du Klondike. Au moment de l'évaluation, l'édifice appartenait au gouvernement de la Colombie-Britannique, mais il était à la veille d'être cédé au Service canadien des parcs d'Environnement Canada. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-176 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'église presbytérienne St. Andrew a été désignée édifice "reconnu" pour des motifs historiques, la beauté de son style vernaculaire et l'importance qu'elle a eue et qu'elle revêt encore aujourd'hui dans son milieu.

L'église se rattache aux trois thèmes dégagés pour l'interprétation du lieu historique national de la Piste-Chilkoot : 1) La vie sur la piste de la ruée vers l'or, 2) Les déplacements sur la piste de la ruée vers l'or et 3) La souveraineté du Canada sur le lointain Nord-Ouest.

L'église a été construite pour répondre aux besoins des chercheurs d'or qui faisaient route vers le Klondike. Comme elle est l'unique vestige encore debout de l'agglomération jadis prospère de Bennett Lake, l'église St. Andrew est la seule à pouvoir témoigner de l'existence même de cette petite localité. Non seulement l'édifice servait aux offices religieux (tant presbytériens qu'anglicans), mais il était également le théâtre, chaque semaine, de divertissements et d'activités mondaines. L'église tenait lieu, par surcroît, de centre communautaire, et des assemblées politiques s'y tenaient aussi de temps à autre.

Le révérend J. A. Sinclair, pasteur de l'église, était un de ces ecclésiastiques pleins à la fois de hardiesse et de bon sens, qui savaient évaluer les besoins de leurs ouailles et y répondre.

L'église St. Andrew est un parfait spécimen de ce style propre aux régions pionnières qui marie l'élégance du High Victorian Gothic à la simplicité des matériaux trouvés sur place. L'édifice, avec son revêtement de planches altéré par les intempéries et la flèche élancée de son clocher, s'harmonise à merveille avec le décor

.../2

Bennett Lake (Columbie-Britannique)
Eglise presbytérienne St. Andrew (suite)

de montagnes et de conifères au milieu duquel il se dresse. L'église St. Andrew est la curiosité la plus marquante de la région.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'église St. Andrew réside dans les proportions à la fois simples et agréables de l'édifice, dans le plan général et les détails empruntés au High Victorian Gothic, dans les matériaux locaux mis en oeuvre, dans la technique utilisée pour assurer l'étanchéité de la construction et dans l'importance que revêt l'édifice dans son milieu.

L'église est une simple construction rectangulaire à ossature de bois, coiffée d'un toit à pignon et flanquée d'une tour qui sort de l'alignement de la façade. La répartition des ouvertures sur les différents côtés contribue à l'eurythmie de la composition. Les proportions élégantes de l'édifice et la disposition des ouvertures devront toujours être respectées.

L'église possède les caractéristiques, adaptées aux matériaux et à la manière d'ici, du High Victorian Gothic, style d'architecture qui se distingue par la verticalité et la complexité des lignes ainsi que par la diversité des couleurs et des textures. Ici, la verticalité s'exprime dans la pente raide du toit, la hauteur de la tour, la forme ogivale des ouvertures et les planches verticales qui recouvrent la partie inférieure de l'édifice et des murs de pignon. C'est dans la tour que se voit la complexité des lignes, notamment dans les lucarnes pointues, qui brisent et accentuent à la fois la pente abrupte de son toit, dans les clochetons qui décorent ses angles et dans le fleuron qui la surmonte. La diversité de couleurs et de textures est obtenue par l'emploi de courtes planches de bois de dosse disposées par rangs suivant différents motifs, à la verticale, à l'horizontale ou en diagonale. La tour possède six motifs de parement distincts, dont un parement en treillis et un autre en fond de panier. Ce qu'on obtient comme effet d'ensemble, c'est une surface richement texturée où les nuances de couleur et les ombres viennent encore accentuer la complexité des motifs.

Tous les matériaux qui ont subsisté à ce jour devront être précieusement conservés. Il est essentiel d'établir un programme d'entretien régulier en vue de protéger les éléments et matériaux primitifs de cet important édifice du patrimoine. Pour toutes les réparations qui seront nécessaires, il faudra utiliser des matériaux locaux et s'inspirer du plan original afin de conserver le style rustique propre aux régions pionnières dans lequel a été conçue l'église St. Andrew.

.../3

Le plan fonctionnel de l'édifice est simple, et les matériaux locaux parfaitement adaptés à celui-ci. Le revêtement extérieur en bois de dosse fendu (non écorcé) est un excellent matériau imperméable, qui, s'il est posé en diagonale, accroît encore la solidité des murs. Les portes et fenêtres étaient toutes calfeutrées avec de l'étoupe. L'édifice possède un mur creux dont les parois sont séparées par un vide d'air de quatre pouces, l'intérieur de la paroi extérieure étant revêtu de papier de construction. Toutes ces techniques de construction, qui visaient à assurer une bonne isolation thermique, devront être conservées.

Il ne subsiste rien des éléments de finition intérieurs. Les beaux vitraux, dont les encadrements étaient revêtus de dosses brutes, n'existent plus.

L'église St. Andrew a toujours été un élément très visible du paysage, au début, en tant que noyau d'une localité prospère et, de nos jours, comme point d'intérêt d'un lieu historique national. Il importe que l'édifice puisse à jamais conserver sa position dominante par rapport au milieu environnant.

Trad uction